

## RENTRÉE SCOLAIRE J-3

A quelques jours de la rentrée, « Le Soir » s'intéresse de près au fonctionnement de l'école. Jour après jour, il décortique cinq questions taboues. Et y répond sans tabou. Ce vendredi : le statut des profs est-il vraiment enviable ?

ENQUÊTE 5/5

ÉRIC BURGRAFF  
CHARLOTTE HUTIN

Des congés à la pelle, une vingtaine d'heures de cours en présentiel, un régime maladie plutôt enviable et une pension plus que correcte. A première vue, le métier d'enseignant semble plutôt enviable. A ces mots, les syndicats enseignants s'étranglent... presque. « Il n'y a que celui qui ne connaît pas le métier qui peut se permettre un tel jugement », pointe Roland Lahaye, de la CSC Enseignement (syndicat chrétien). « Ce sont des discours d'un autre temps, tenus par des personnes jalouses. Il y a pénurie, si elles veulent, les portes du métier leur sont grandes ouvertes. » Et ce n'est pas son collègue de la CGSP Enseignement (syndicat socialiste) qui le contredira ? « C'est sûr qu'il faut relativiser. On n'est pas à la mine », tempère Joseph Thonon. « Toutefois, le métier est loin d'être facile. » La faute aux horaires et au salaire ? Pas forcément.

### Des profs « bien lotis »

En se penchant sur les horaires de travail, il en ressort que les enseignants prestent entre 20 et 34 périodes de 50 minutes par semaine. Ce qui équivaut à moins de 17 heures pour un enseignant du secondaire supérieur et à près de 22 heures pour un instituteur maternel. Ceci représente uniquement les heures passées en classe, sans compter le travail autonome pour la classe, le service à l'école et aux élèves, la formation en cours de carrière et le travail collaboratif. « Les 20 heures que je passe à l'école, ce sont les 20 heures de plaisir. A quelques rares exceptions près », sourit Vivian Collard, professeur de langues. « Après ça, il y a encore la préparation des cours et les corrections. » Et une heure de cours équivaut rarement à une heure de préparation. « Les jeunes enseignants mettent généralement 60 heures pour une leçon de quatre heures », indique Jean-François Guillaume, formateur d'enseignants. « Les premières années, le choc peut être brutal. »

Quant aux périodes de congés, elles s'élèvent à quinze semaines par an. En comparaison avec d'autres pays voisins, les profs de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) seraient tout de même « bien lotis ». « Ils ont des charges (de travail) à peine supérieures (à 1 ou 2 % près) à leurs collègues les mieux lotis (la Communauté flamande, les pays nordiques et l'Allemagne), mais bien inférieures à celles de leurs collègues bien moins lotis (France, Pays-Bas, Royaume-Uni) », détaille Jean-Paul Lambert, ancien recteur de l'Université Saint-Louis. Un exemple en chiffres : pour une charge modélisée à un indice 100 en FWB, l'instituteur flamand preste 98, celui des pays nordiques 99, le Français 126, le Néerlandais 132 et l'Anglais 120.

La difficulté du métier ne serait pas, non plus à aller chercher du côté de la rémunération. Indexés au 1<sup>er</sup> juin 2022, les instituteurs maternels et primaires, ainsi que les enseignants du secondaire inférieur (de la 1<sup>re</sup> à la 3<sup>e</sup> année) reçoivent un traitement mensuel brut de 2.682,5 euros en début de carrière. Ce

montant atteint 4.659,57 après 30 ans d'ancienneté. Les détenteurs d'un master, eux, commencent avec 3.350,17 euros brut pour arriver après 30 ans à 5.909,51 euros.

En Fédération Wallonie-Bruxelles, le salaire des profs est loin d'être le plus mauvais de l'Organisation de coopération et de développement économiques. « D'après les derniers indicateurs de l'OCDE, il ressort que les conditions de salaire offertes en FWB sont plus favorables qu'ailleurs », analyse Jean-Paul Lambert. « Parmi les pays voisins, seuls les Pays-Bas et l'Allemagne paient nettement mieux leurs profs que nous, mais avec des charges d'enseignement plus lourdes pour les Pays-Bas. Les pays scandinaves réputés pour la qualité de leur enseignement et le prestige social dont jouissent les profs rémunèrent moins bien ces derniers. »

Un enseignant sur deux en Communauté française serait d'ailleurs satisfait de son revenu. « J'estime que mon salaire est acceptable, mais beaucoup considèrent que, par rapport au privé, nous ne sommes pas bien payés », indique Deborah Lorguet, enseignante dans le secondaire. A côté de ça, « Les enseignants n'ont pas de chèque-repas ni de GSM », nuance Joseph Thonon. « Syndicalement, on ne peut pas taire la revalorisation du salaire », complète Roland Lahaye. « Les enseignants ne veulent pas parler du barème. Ils vous diront que ce n'est pas leur principale revendication, mais c'est important. Ils n'ont plus été augmentés depuis 2010, en dehors des sauts d'index. Alors, je ne sais pas s'il y en a eu dans les autres professions, mais j'ose espérer. »

Nombreux déplorent toutefois les disparités en matière de revenus. « Ce n'est pas logique que les enseignants gagnent mieux en Flandre. Il y a une école à deux vitesses », dénonce Christine Toumpsin, directrice dans l'enseignement fondamental. « Par ailleurs, je déplore le peu de différence entre le salaire des enseignants et celui des directions alors que les responsabilités sont tout autres. A titre personnel, je gagne 3.300 euros net par mois pour 30 ans d'ancienneté, dont 14 ans comme directrice. Je gagne moins

© ROGER MILLUTIN

100

Pour une charge de travail modélisée à un indice 100 en FWB, l'instituteur flamand preste 98, celui des pays nordiques 99, le Français 126, le Néerlandais 132 et l'Anglais 120.

### Salaires bruts des enseignants Indexés au 1<sup>er</sup> juin 2022

Années d'ancienneté	TRAITEMENTS ANNUELS		TRAITEMENTS MENSUELS	
	Barème 301	Barème 501	Barème 301	Barème 501
0	32.189,99	40.202,07	2.682,5	3.350,17
10	40.411,87	51.419,75	3.367,66	4.284,98
20	49.024,60	63.603,70	4.085,38	5.300,31
30	55.914,79	70.914,07	4.659,57	5.909,51

**Barème 301** : barème de base attribuable au porteur d'un titre requis de niveau bachelier enseignant dans l'enseignement fondamental ou au degré inférieur de l'enseignement secondaire (= AESI et instituteur/trice).

**Barème 501** : barème de base attribuable au porteur d'un titre requis master enseignant au degré supérieur de l'enseignement secondaire (= Master + AESS).

qu'un enseignant titulaire d'un master... »

### Des débuts difficiles

Pour leurs services rendus dans l'enseignement, les profs disposent d'une pension du régime des fonctionnaires, à condition d'avoir été nommé à titre définitif. Le calcul dépend du nombre d'années prestées. Concrètement, il faut avoir presté 42 ans et trois mois de travail effectif pour atteindre une carrière complète. Le montant s'apprécie sur la base du traitement obtenu les dix dernières années de la carrière et représente 75 % de celui-ci. Autrement dit, si vous décidez de passer à mi-temps pour alléger votre charge de travail avant la pension, le calcul en sera fortement impacté. « La pension nette tourne autour de 2.200 euros par mois pour un régent », nous indique-t-on à la CGSP. Joseph Thonon l'avoue : « C'est une pension de service public. Aucun enseignant ne se plaint de sa pension. »

Les enseignants ont également la possibilité, entre 58 et 65 ans, de prendre une DDP. Un régime particulier de fins de carrière qui permet aux profs de travailler à 4/5<sup>e</sup> temps, tiers-temps, voire à mi-temps en perdant, évidemment, une partie de son salaire.

Avant d'en arriver là, les enseignants doivent généralement enchaîner les périodes de remplacement. « La difficulté du métier d'enseignant réside dans la stabilisation en début de carrière », pointe Deborah Lorguet. « Le temps d'atteindre la nomination, vous êtes tout le temps sur la sellette. Vous comblez des maladies ou des congés de maternité. Vous pouvez faire une dizaine d'écoles par an sans avoir forcément des classes d'une même année. A chaque fois, il faut revoir tous les cours, parfois créer des séquences pour travailler dix jours dans un établissement et, le lendemain, renvoyer des CV à droite à gauche. » Après neuf ans d'enseignement, Vivian Collard (31 ans) n'est toujours pas nommé. « Je reste dans le même établissement, mais je reçois légèrement moins d'argent que mes collègues nommés durant l'été. »

Après avoir accumulé un capital d'heures suffisant dans un même pouvoir organisateur, l'enseignant peut espérer être nommé définitivement. L'obtention du Graal se ferait, selon Xavier Dumay, professeur en sciences de l'éducation à l'UCLouvain (interrogé précédemment dans nos colonnes) au détriment des jeunes enseignants. « Les temporaires travaillent généralement dans plusieurs écoles, ont des coupures d'emploi pendant l'année. Ils héritent des places délaissées par les autres. La Belgique a donc ceci de particulier qu'elle combine un statut d'emploi fort pour les enseignants nommés et une entrée en carrière souvent marquée d'instabilité et d'insécurité d'emploi. » Un débat qu'il n'est pas facile à avoir avec les syndicats. « Il faut arrêter de croire qu'un enseignant nommé ne peut pas perdre son travail », insiste Joseph Thonon.

Après la nomination, les perspectives d'évolution professionnelle sont relativement limitées, sauf pour ceux qui

veulent devenir directeurs ou inspecteurs. « Dans tous les secteurs d'activité, les carrières se construisent par une succession d'étapes de 5 à 6 ans », indique Etienne Michel, du Segec. Pourquoi pas chez les enseignants ? « Pour moi, ce n'est pas un boulot linéaire, sans possibilité d'évolution », balance Vivian Collard. « De soi-même, on peut décider de diversifier ses tâches. »

### Menace de mort

Les difficultés inhérentes au métier d'enseignant se situeraient ailleurs. Du côté de la charge mentale et psychologique. « C'est un métier qui porte une lourde responsabilité, qui a entre ses mains toute une jeunesse, les décideurs de demain », soutient Véronique de Thier, de la Fédération des parents de l'enseignement officiel (Fapeo). Cela peut aussi constituer une source de motivation. « Voir les élèves grandir, leur transmettre des compétences est l'un des plus gros avantages du métier », nuance Vivian Collard. « C'est enrichissant d'aider un élève, de voir qu'il progresse. Prendre du temps avec lui le mercredi après-midi pour l'aider à combler des manques et avoir des remerciements en juin, c'est hypergratifiant. »

Selon l'enquête Talis (2018), une majorité des enseignants de la FWB (61 %) se disent pourtant très stressés dans l'exercice de leur métier. « La principale source de stress repose sur le maintien de l'ordre et la discipline », détaille Dominique Lafontaine, professeure ordinaire à l'ULiège. « Quand un enseignant rentre en classe, il doit jouer un rôle et s'il le rate, il est foutu », complète Joseph Thonon.

C'est pourtant en Communauté française que les enseignants disposent d'une des tailles de classe les plus réduites. Taille calculée sur le terrain par Pisa en troisième secondaire : 21 élèves en Belgique francophone, 19 chez les voisins flamands, 22 dans les pays nordiques, 30 en France, 25 en Allemagne et au Royaume-Uni. « Au final, en considérant à la fois le niveau de salaire, celui des charges d'enseignement et la taille des classes, la situation des profs de la FWB apparaît parmi les plus favorables, seule l'Allemagne (et, dans une mesure nettement moindre, la Communauté flamande) offre des conditions plus favorables », assène Jean-Paul Lambert.

Mais rien n'y fait, le climat de classe serait plus négatif que dans les autres pays de l'OCDE. « Je me suis déjà fait insulter de tous les noms et menacée de mort par des parents », témoigne Christine Toumpsin. « L'affaire Samuel Patti a eu un impact sur la profession. L'actualité fait peur. On se dit que ça peut aussi nous arriver. »

### Des enseignants mal-aimés ?

Etre enseignant, c'est aussi être sous le feu des projecteurs. Etre observé par les directeurs, les parents et les élèves. Plus qu'ailleurs, nos enseignants se sentent dévalorisés par l'image que la société a de leur profession. « Nous sommes souvent mis en porte à faux de par nos vacances, notre salaire », regrette Deborah

Qu  
Le stat  
Vraiment